

## Déclaration liminaire de la FSU au CDEN du 10 février 2021

M. le Préfet, Mme la Présidente, Mme la Directrice,

Avec l'intersyndicale, la FSU a dénoncé les conditions d'organisation du CDEN du 15 décembre 2020 par un courrier envoyé le 11 décembre 2020. Nous avons bien reçu la réponse de Mme la Directrice datant du 20 janvier 2021.

Comment pouvions-nous accepter qu'un CDEN puisse se résumer à l'enregistrement de votes numériques, avec une plate-forme mal construite de surcroît. Le contexte sanitaire ne doit pas être l'excuse de l'abandon de nos principes démocratiques.

Depuis le début de la crise sanitaire, de nombreuses instances se sont tenues en visioconférence. Pourquoi les CDEN devaient être une exception et devaient se voir supprimer toute prise de parole sur l'autel de la crise sanitaire?

Aussi nous nous réjouissons que vous ayez surmonté les difficultés techniques qui vous empêchaient de tenir le précédent CDEN en visioconférence.

La journée du 26 janvier a été l'occasion pour les personnels de l'Éducation nationale et en particulier les enseignants, de manifester leur mécontentement face à la parodie du Grenelle sur les salaires et sur les manques de moyens plus criants chaque année. Faire toujours plus de travail (orientation, inclusion, réformes) pour un salaire devenu indigne en comparaison avec les autres pays de l'Union Européenne.

Dans le contexte sanitaire actuel, la logique aurait voulu que les effectifs par classe baissent pour la rentrée prochaine afin d'éviter la propagation d'un virus extrêmement contagieux. Parce que non, le gouvernement l'a enfin reconnu avec les nouveaux protocoles sanitaires, le virus ne s'arrête pas aux portes des établissements scolaires.

Nous attendions pour cela des décisions budgétaires à la hauteur permettant de favoriser la réussite de tous nos élèves quelque soit leurs origines sociales et d'assurer de ce fait une sécurité sanitaire renforcée par une baisse de densité en classe. Et cela quoi qu'il en coûte!

La situation sanitaire sera à terme encore plus préoccupante pour le devenir de nos élèves car celle-ci sera amplifiée par cette politique destructrice d'emploi des personnels de la communauté éducative. Seuls les élèves les plus favorisés seront les élus dans ce système d'exclusion qui se met progressivement en place.

Il faut croire que le quoi qu'il en coûte n'est valable que pour des secteurs marchands et ne concerne pas l'Éducation Nationale.

Preuve en est le transfert de la médecine scolaire aux départements.

La décentralisation des infirmier-e-s et des médecins devrait selon l'argumentaire de la Cour des Comptes "améliorer le taux de réalisation des visites médicales obligatoires". Elle

reconnaît les carence de la PMI, mais estime qu'en mutualisant les moyens, les départements trouveront des solutions que d'autres n'ont pas trouvé.

La mutualisation, la solution magique du management public qui est censée résoudre les problèmes en diluant les moyens.

Ce gouvernement toujours plus libéral veut rendre «efficiente», comprenez rentable, la médecine scolaire et signe l'arrêt de la dimension éducative de la politique de santé à l'école. Ni les élèves, ni l'efficacité des dispositifs ne pèsent bien lourd dans les débats.

Il en est terminé du concept de santé à l'École, de la consultation infirmière au service de la réussite scolaire et de l'égalité d'accès pour les élèves

Cette crise inédite est aussi le fruit de la mondialisation et de ses conséquences écologiques désastreuses, elle agit comme un révélateur des impasses du néo-libéralisme. Elle met à nu les conséquences de l'enchaînement des politiques d'austérité.

Ces politiques dites de moyens, ont fragilisé les services publics. La crise que nous traversons et le confinement généralisé ont mis fortement en évidence le rôle essentiel que ces services publics jouent dans la société. La doctrine « maîtrise de la dépense publique », supprimant nombre de postes et réduisant drastiquement les moyens, les ont fragilisé. Pourtant la politique d'austérité est toujours à l'œuvre.

Pour la FSU, la carte scolaire 2021 ne peut ignorer la situation sanitaire, économique et sociale de notre pays. Les nombreuses communes et écoles concernées par une fermeture de poste vous l'ont toutes clairement exprimé. Les raisons ayant conduit à un moratoire l'an passé, sont les mêmes en ce moment et la situation sanitaire que nous connaissons risque de perdurer.

Mêmes causes, mais pas mêmes effets, nous trouvons cela inconstant et incohérent. La carte scolaire: voici le moment qui cristallise les risques psychosociaux de notre profession. Dans les classes chargées, il faut patienter un an, deux ans, pour obtenir une ouverture. Quand les conditions d'effectifs deviennent vivables, il faut s'attendre à une fermeture. Et vous demanderez aux écoles de continuer de faire "comme si". Comme si en perdant un poste les conditions d'exercice resteront les mêmes, comme si ne pas obtenir d'ouverture n'aura pas d'incidence sur la qualité des conditions d'enseignement. Il est temps que les notions de qualité soient mises devant les notions purement comptables. Les comparaisons avec des pays aux ressources comparables aux nôtres montrent bien que ce n'est qu'une histoire de choix politiques.

Hier lors du CTSD, avec toutes les organisations syndicales, la FSU a voté contre le projet de carte scolaire de la DSDEN. Nous avons refusé la suppression de 22 postes dans le Finistère dégradant les conditions de travail de nos collègues et de nos élèves.

La FSU exige toujours que des leçons soient tirées de cette épreuve et que le gouvernement prenne enfin les mesures nécessaires pour permettre à l'Éducation Nationale et ses agents de faire face dans ce temps de crise .Il est temps de cesser cette politique libérale destructrice pour l'Éducation nationale et les services publics.